

# Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 504

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262725>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

en train d'établir un service d'enquêtes et un fichier d'identité pour les réfugiés en Suisse, et prépare une représentation par groupements pour l'Exposition nationale de 1939. Il a aussi organisé déjà trois cours internationaux annuels de vacances.

L'Association vaudoise est désormais affiliée au Comité suisse. Sa première séance cantonale, réunissant 55 membres et amis, a eu lieu en février 1936 et a été un grand succès: réception à Belle-Roche par M<sup>lle</sup> Demiéville et conférence du major de police Brunner, à la suite desquelles l'état des membres marque une hausse.

Le 27 mai, M<sup>lle</sup> Warnery invita le groupe à Morges, et en octobre, la session d'automne fut ouverte par une conférence publique et gratuite de M<sup>lle</sup> Blanche Richard, juge assesseur au Tribunal de l'enfance à Genève, sous ce titre: *Les expériences d'un juge d'enfants*. Le lendemain, les rapporteurs au Congrès de Londres, M<sup>lles</sup> de Morsier et Challand, et MM. Veillard et Burnier rendirent compte de ces intéressantes assises internationales, après un culte à la cathédrale, présidé par M. le pasteur Lavanchy.

Le groupement vaudois des T. S. sert à coordonner le travail social dans ce canton. Par lui, les organes les plus divers sont reliés entre eux. Citons-en quelques-uns: infirmières-visiteuses, assistantes de paroisse, femmes de pasteurs et sœurs catholiques, œuvres d'assistance et de propagande, salutistes, unionistes, féministes, pédagogues. Moyen d'échange et d'interpénétration, ce groupement fait appel à tous pour une action solidaire dans le travail social du pays. Il compte actuellement 110 membres.

M<sup>lle</sup> J.-M. de Morsier (Genève), dont l'aide et les conseils sont des plus précieux, a été nommée membre d'honneur. Le Comité se compose de M<sup>lle</sup> Fernande Chapelon, infirmière cantonale de la Ligue vaudoise contre la tuberculose, de M<sup>lle</sup> Renée Demiéville, directrice du Service social de Lausanne, M<sup>lles</sup> Charlotte Rindisbacher, assistante de police, Marie-Louise Cornaz, assistante de justice et police, et May Bouet, qui a signé le rapport dont nous avons extrait les données ci-dessus.

Le groupement vaudois compte aussi des membres correspondants dans quinze à vingt localités du canton. Il est ouvert à toute personne s'intéressant de façon active au travail social.

M.-L. P.

**Pour que le "Mouvement Féministe,, vive...**

**IV<sup>e</sup> liste**

Mme R. Ch. (Montreux) . . . . .	Fr. 2.—
Mme G. W. (Bellevue, Genève) . . . . .	» 5.—
Mme A.-D. (La Chaux-de-Fonds) . . . . .	» 2.—
Mme R.-Ch. (Neuchâtel) . . . . .	» 5.—
Mlle C. V. (Genève) . . . . .	» 2.—
Mme Sch.-E. (Zurich) . . . . .	» 20.—
Mme Ch. W. (Genève) . . . . .	» 5.—
Mme P. (Montreux) . . . . .	» 1.—
Mme Bz. (Moudon) . . . . .	» 3.—
Mlle F. K. (Genève) . . . . .	» 5.—
Mme le Dr. Sch. (La Chaux-de-Fonds) . . . . .	» 5.—
Mme B.-R. (Genève) . . . . .	» 5.—
Mlle H. F. (Morges) . . . . .	» 2.—

Total de la IV<sup>e</sup> liste: Fr. 62.—  
Listes précédentes: Fr. 873.05  
Total au 28 juin: Fr. 935.05

Merci encore de tout cœur à ces treize nouvelles donatrices, dont l'effort amène notre souscription si près du millier de francs, que nous commençons à nourrir l'ambition d'atteindre ce chiffre... si l'on veut bien encore nous y aider? Car nous ne pouvons que répéter combien nous en sommes reconnaissants, à côté de l'aide matérielle, l'encouragement moral concrétisé par ces dons, et qui constitue un tel stimulant à poursuivre notre tâche!...



**Les Expositions**

Exposition annuelle de l'École professionnelle et ménagère (Genève).

Grande effervescence parmi toute cette jeunesse, de chaque fin d'année scolaire, où les travaux qui ont demandé tant d'heures accumulées, tant de soins et de patience sont là, bien en vue, d'étage en étage. Et les maîtresses, sur la brèche, vous accueillent aimablement, vous pilotent, vous renseignent.

C'est qu'on risquerait de s'y perdre quelque peu entre les ateliers d'apprentissage et les classes ménagères, — entre futures professionnelles et non professionnelles, mais tout est intéressant, même chez les débutantes. Quant à la classe supérieure ou 3<sup>me</sup> année et classe de perfectionnement, quelle adresse déjà, quel goût et quel fini!



**Trente ans d'activité.**

De sa riche moisson de souvenirs, récoltés durant vingt-cinq ans de l'activité suffragiste la plus dévouée, la plus intéressée et la plus amicale, M. le Dr Muret, dans la causerie qu'il a présentée, le 19 juin, à l'Assemblée de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, a lié trois gerbes. Il discerne, dans notre histoire, trois périodes, correspondant à peu près à nos trois présidentes: 1907-1917, décennie héroïque, nourrie de grands espoirs, sous la présidence de M<sup>me</sup> Girardet-Vielle; 1917-1927, c'est la brillante période de l'après-guerre, où l'« Idée marche », sous la direction attentive de M<sup>lle</sup> Lucy Dutoit; et 1927-1937, ce sont, après l'élan donné par la pétition fédérale de 1929, les difficultés actuelles. La période où le souci du pain quotidien, les tendances politiques détournent l'attention du but auquel nous visons.

Le règne de M<sup>me</sup> Girardet voit la fondation du Bureau féministe de renseignements pour la recherche des réfugiés, l'entrée en vigueur du Code civil de 1912, apportant au statut de la femme, de la femme mariée surtout, de notables améliorations; c'est le temps où l'on engage de courtoises polémiques dans les journaux, où l'on voit naître une ligue antisuffragiste dont l'activité principale sera de naître, de mourir, de renaître et de remourir, après avoir repoussé avec indignation toute discussion. C'est le dépôt, sur le bureau du Grand Conseil, de la motion de M. Anton Suter, député, demandant le suffrage féminin pour les habitantes du canton de Vaud, la seule motion de ce genre qui ait été déposée

Robes, ensembles, lingerie, broderie la plus savante ou la plus pittoresque: il y a de tout, sans oublier les dessins qui ornent les vestibules et la pâtisserie sortie des fours de l'École.

M.-L. P.

**Au Foyer de l'École d'Etudes sociales (Genève).**

Si l'on éprouve parfois une impression de lassitude après avoir fait le tour d'une exposition de grande envergure, où trop d'objets ont retenu tour à tour votre attention, c'est en revanche un vrai plaisir que de pouvoir apprécier à loisir les travaux des élèves du « Foyer » dûment mis en valeur dans les deux pièces de cette maison.

On revient plusieurs fois devant cette vaporreuse toilette du soir en organdi d'un rose exquis, devant ces robes de tous genres et de tous les tissus à la mode du jour, élégantes ici, ou simples robes de plage ailleurs, et les cloqués sont à l'honneur! Et quelle ravissante blouse en dentelle blanche! Mais il convient de n'oublier point la lingerie, depuis les pièces moins ouvragées jusqu'aux sœurs jumelles des robes habillées et qui, néanmoins ne sont pas des robes. Tout cela est de bon goût et très raffiné.

Et le buffet, où la variété rivalise avec la qualité, qu'en dire? si ce n'est qu'on aimerait bien se soustraire un bon nombre d'années et s'inscrire comme élève de la maîtresse de cuisine qui forme des amateurs ou des spécialistes capables de faire toutes ces bonnes choses si bien présentées?

Et puis enfin, le milieu riant, l'accueil gracieux, les goûters sur la terrasse, le va et vient des jeunes filles empressées...

M.-L. P.

**Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses**

Le Comité de l'Alliance s'est réuni au bord du lac de Zurich le 12 juin, dans l'hospitaire demeure de M<sup>lle</sup> Fierz, sous la présidence de M<sup>lle</sup> Neff, et s'est surtout occupé du programme de la prochaine Assemblée générale, qui se tiendra à Bâle les 2 et 3 octobre.

La présidente a donné lecture d'une lettre très détaillée du Chef du département fédéral d'Economie publique répondant à la requête de l'Alliance au sujet du renchérissement des denrées de première nécessité. Il est décidé à ce propos qu'une lettre sera adressée au Conseil Fédéral pour le remercier d'avoir pu maintenir le pain fédéral à un prix bas, et exprimer le vœu que tout soit fait pour faciliter les commandes de combustible. Dans un autre ordre d'idées, le Comité décide encore que l'Alliance se fera représenter dans le Cartel des Sociétés pour une meilleure imposition des boissons alcooliques, et qu'elle attirera d'autre part l'attention de ses Sociétés alliées, à la suite d'un vœu émis par l'Association des instituteurs, sur l'utilité de l'instruction civique et sur la place à lui donner dans les classes supérieures des écoles.

La Commission de la paix, qui a commencé à dresser, d'une part une liste bibliographique de publications, et d'autre part une liste de conférenciers, annonce que, en accord avec la Légation suisse, cinq de nos compatriotes habitant la Haye ont participé à la manifestation pacifiste des femmes hollandaises le 18 mai dernier.

dans notre canton conservateur et campagnard. La conférence était encore écoutée, et des amis fidèles parcoururent les campagnes et les villes, semant la bonne parole.

Durant la période 1917-1927 se fondent de nombreux groupes dans le canton, et leur activité est réjouissante. Le rapport du Conseil d'Etat de 1920 à la motion Suter, qu'aujourd'hui l'Exécutif n'oserait plus signer, l'échec de la motion Suter, en dépit d'une belle défense, ne font que stimuler le zèle et l'ardeur des suffragistes; M. Maret, l'actuel syndic de Lausanne, faisant rapport de minorité, réussit à faire admettre les prud'hommes. Et tous les quatre ans, plusieurs femmes sont nommées juges aux tribunaux de prud'hommes; il est vrai qu'on ne les y convoque guère, à ce qu'il paraît.

Ces dix dernières années voient le succès moral, économique, financier de la Saffa, la propagande pour la pétition remise au mois de juin 1919 au Conseil fédéral, avec ses 249.237 signatures (dont 36.212 récoltées dans le canton de Vaud), et suivie du sommeil cataleptique de cet imposant document, dans les combles du Palais fédéral, où ne le dérangeront même pas les singulières exigences de la défense aérienne passive. On constate enfin la disparition des objections bêtes, des plaisanteries ridicules, des propos malsonnants envers les féministes, en présence des services rendus par les femmes, de leur activité dans tous les domaines. Une collaboration s'établit entre les diverses Associations féminines nationales et internationales, les démarches se font maintenant en commun, surtout en présence des attaques injustifiées contre le travail féminin. Tout cela représente un immense travail, dont les résultats se rencontrent quotidiennement. Il arrive même que les événements dépassent les cadres des lois, puisqu'en France, par exemple, il y a eu trois femmes ministres, et que les conseillères municipales privées se multiplient. Il arrive aussi que ces événements apportent les droits politiques à des femmes qui ne sont pas préparées à leurs

tâches. La Suisse, elle, est prête à ses tâches futures de citoyenne et continue de se préparer. S. B.

**Cours de vacances d'automne.**

Il est peut-être prématuré de parler maintenant de vacances d'automne, alors que les vacances d'été viennent tout juste de commencer! mais le temps s'envole si vite, que celles de nos lectrices qui aiment à faire des plans à longue échéance seront heureuses de savoir dès à présent que l'A.S.S.F. organise, du 4 au 9 octobre prochain, de concert avec l'Union suisse des Institutrices et l'Association des maîtresses d'enseignement professionnel et ménager, un cours de vacances destiné à préparer la femme à l'exercice de ses responsabilités de citoyenne.

Ce cours aura lieu dans la pittoresque petite ville de Rheinfelden, et les conférences prévues à son programme, données par M<sup>mes</sup> et M<sup>lle</sup> Bossard (Winterthur), Grütter (Berne), de Montet (Vevey), Quinche (Lausanne), Cr. Ragaz (Zurich), Stucki (Berne) et M. Pulver (Berne), offriront toutes aux participantes l'occasion de se renseigner de première main sur ceux des problèmes les plus actuels qui préoccupent chacun. En outre, des exercices de discussion, de brèves causeries, leur permettront de se familiariser, théoriquement aussi bien que pratiquement, avec la direction d'une Association. Des excursions aux environs de Rheinfelden, des visites aux salines, aux forces motrices, aux ruines de l'amphithéâtre romain, etc., ainsi que l'organisation d'un «chœur féminin», seront autant d'occasions de détente et d'intérêt.

Ajoutons que les dates indiquées plus haut ont été choisies en tenant compte de l'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses à Bâle, les 2 et 3 octobre, qui réunit toujours un grand nombre de déléguées, dont plusieurs seront sans doute heureuses de suivre pendant quelques jours les séances du Cours de vacances. Gr.

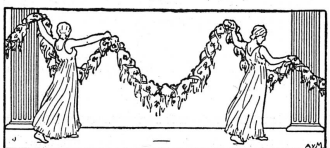
Lors de l'Assemblée féminine convoquée à Zurich par la direction de l'Exposition de 1939, l'Alliance a été représentée par M<sup>me</sup> Mettler. Cette Assemblée a nommé un Comité consultatif de 8 membres, dans lequel M<sup>me</sup> de Montet représentera la Suisse romande.

Le Comité s'est encore occupé de la situation de la presse féminine suisse, soit du *Frauenblatt* et du *Mouvement Féministe*, et tenant compte de la situation particulièrement difficile de ce dernier, et de son importance pour les groupements féminins, une subvention de 600 francs lui a été votée.

Enfin, après avoir admis dans l'Alliance une nouvelle Sociéte, soit le groupe social des adventistes, le Comité discute ensuite longuement la situation financière que lui a créée la dévaluation vis-à-vis du Conseil International des Femmes, la nouvelle Constitution de celui-ci ayant été adoptée avant le 26 septembre dernier. Toutefois, le Comité décide de faire comme par le passé honneur à ses engagements financiers, jusqu'à ce que la situation ait pu être étudiée à nouveau.

M. Gr.

Nos plus chaleureux remerciements pour cette bonne nouvelle, et pour le précieux encouragement qu'elle nous apporte. (Red.)



**A travers les Sociétés**

Inauguration du « Foyer pour adolescents » de Chouilly (Genève)

C'est par un temps merveilleux, qui criblait de taches de soleil les feuilles des vieux ormeaux de la terrasse, et embaûta de rose l'admirable horizon des coteaux genevois ondulant jusqu'aux Alpes, qu'a été inauguré officiellement, le 3 juillet, ce

**The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)**

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde (Texte anglais et français)  
Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes  
Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 4,50 fr. suisses  
12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.

**daheim**  
Dans la capitale, on mange et on dort à bon compte au DAHEIM  
Alkoholfreies Restaurant Zeughausgasse Bern

« Foyer pour adolescents en danger moral », institution de rééducation encore unique en son genre, et dont la création est due essentiellement à l'initiative, à la persévérance et au courage d'une femme, M<sup>lle</sup> Blanche Richard, juge-assesseur à la Chambre pénale de l'enfance de Genève. Mise à même, de par ses nouvelles fonctions, comme par toute son activité précédente en faveur de l'enfance et de la jeunesse moralement déficientes, de réaliser combien indispensable était une maison de rééducation et d'observation qui continuât pour les adolescents maintenant aux prises avec la vie l'œuvre commencée auprès d'eux quand ils dépendent encore de l'école, et réalisant aussi la valeur de santé morale et physique du travail agricole, M<sup>lle</sup> Richard, entraînant avec elle une pléiade de collaborateurs dévoués, et un jeune directeur qui conçoit sa tâche comme un apostolat, n'eût de trêve ni de repos jusqu'à ce qu'il eût pu mettre sur pied cette remarquable institution. Aussi les applaudissements ont-ils éclaté à juste titre, quand M. le Conseiller d'Etat Balmer, président du Département de Justice et Police, a, dans son discours officiel d'inauguration, montré combien vieillit et controuvé par les faits sont les préjugés de ceux qui croient encore les femmes incapables de diriger et de créer des institutions d'intérêt public. Pour nous, en effet, M<sup>lle</sup> Richard fait non seulement œuvre sociale admirable, mais aussi œuvre féministe au premier chef. On entendit encore, sous sa présidence experte et aimable, nombre de détails intéressants sur les débuts de ce « Foyer » et son fonctionnement, avant de s'éparpiller, pour visiter, qui la vieille demeure typique et pittoresque si bien aménagée pour son nouvel usage, qui les bâtiments agricoles, qui le jardin potager et son pavillon carré dominant le paysage genevois; l'on savoura un thé copieux en devisant sous les ombrages. Et ce fut une belle journée de plus à l'actif d'une belle organisation. M. F.

Pour la publicité dans le Mouvement, s'adresser à M<sup>me</sup> Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

**Massage Medical et Esthétique**  
M<sup>me</sup> E. DÉCOSTER  
Massages attachés à l'Institut de Physiothérapie de l'Hôp. Cant.  
Pl. Longemalle, 12 Tél. 43.843  
PÉDICURE reçoit l'après-midi VENTOUSES

**Corsets Duchesse**  
M<sup>lle</sup> PILEUR Confédération, 26  
Ses corsets Ses ceintures Ses gaines Ses soutien-gorge  
Mesures et confection Prix modérés

Mesdames, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence  
**VOLUNTAS**  
A LUGANO (Fondée en 1896)  
(Timbre p. réponse) Prop. M<sup>mes</sup> Volonteri.  
IMPRIMERIE RICHTER. — GENEVE